



FICHE DE DONNEES DE SECURITE Interior and Exterior Protector

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	Interior and Exterior Protector		
NO DE PRODUIT :	SIM31, SIM31A, SIM31RRP		
DISTRIBUTEUR	Holt Lloyd International Ltd Barton Dock Road Stretford Manchester M32 0YQ - England, UK +44 (0) 161 866 4800 FAX +44 (0) 161 866 4854 A Holts Car Care Product www.holtsauto.com	FABRICANT	-
PERSONNE À CONTACTER	Regulatory Affairs		
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE	FR - INRS Tél :+33 (0)1.45.42.59.59 24hrs B - Antigifcentrum Tél: +32.70.245.245 24hrs NL - Rijksinstituut voor Volksgezondheid en Milieuhygiëne: tel. +31 (0)30 274 91 11 24hrs D - +49 (0)89 19240 UK - 00 44 (0) 161 866 4800 Office hrs = 0900 - 1700 hrs Out of office hours Tel: 020 7358 9167		

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.

CLASSIFICATION (1999/45) Non classé.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Aucune recommandation indiquée, mais les premiers secours peuvent être nécessaires en cas d'exposition accidentelle, inhalation ou ingestion. Dans le doute, OBTENIR UNE PRESENCE MEDICALE RAPIDEMENT!

INHALATION

Sans objet

INGESTION

Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LA PEAU

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau.

CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Interior and Exterior Protector

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Ce produit ne doit pas être jeté en pleine nature, mais recueilli et remis aux autorités locales après accord préalable.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Recueillir pour réutilisation ou absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou une matière similaire.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Entreposer à une température au-dessus du point de congélation.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau. Les gants en caoutchouc sont recommandés. EN374

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité lunettes anti-éclaboussures pour éviter tout contact avec les yeux.

MESURES D'HYGIÈNE

Se laver les mains après le contact.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Opaque Liquide
COULEUR	Blanc.
ODEUR	Odeur de citron.
SOLUBILITÉ	Soluble dans l'eau.
DENSITÉ RELATIVE	0.996 - 1.000
VALEUR pH, SOLUTION CONCENTRÉE	7 - 9
POINT D'ÉCLAIR (°C)	>61

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Interior and Exterior Protector**STABILITÉ**

Aucuns problèmes de stabilité particuliers.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

INHALATION

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

INGESTION

Peut causer de sévères lésions internes.

CONTACT AVEC LA PEAU

L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer une grave irritation.

CONTACT AVEC LES YEUX

Irritant pour les yeux.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**GÉNÉRALITÉS**

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

CLASSIFICATION ADR

Non dangereux d'après l'ADR.

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**PHRASES DE RISQUE**

NC Non classé.

CONSEILS DE PRUDENCE

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE. 648/2004/CE Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

Interior and Exterior Protector**16 AUTRES INFORMATIONS**

ÉMISE PAR

Technical Department

DATE DE RÉVISION 12/12/2011

NO DE REV. /REPL. FDS 5

GÉNÉRÉE LE

NO. FDS 13504

DATE 16/10/06

NC Non classé.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.